

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1844.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Joseph-Barthélemi Caprès.

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ditzum, département de L'Embs occidental, le 7 juin 1811, d'un père français et d'une mère belge; il habite la Belgique depuis 1833, époque à laquelle il fut nommé préposé de 4<sup>e</sup> classe dans l'administration des douanes, à la résidence de Rolleghem, province de la Flandre occidentale.

Le sieur Caprès, qui est aujourd'hui sous-brigadier des douanes à Heyst, arrondissement de Bruges, a épousé une belge en 1836, avec laquelle il a procréé quatre enfants nés en Belgique: sa conduite est irréprochable, et ses chefs rendent des témoignages avantageux sur sa manière de servir.

Les autorités appuient sa demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Pour le Président,*

**EUG. DE SMET.**

---